

<b>01</b>	<b>L'ORGANISATION DU SYNDICAT DE GESTION DES GORGES DE L'ARDÈCHE EN 2023</b>	<b>4</b>
<b>02</b>	<b>LA GESTION CONCERTÉE DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE</b>	<b>6</b>
	L'amélioration des connaissances .....	6
	Les actions de gestion .....	10
<b>03</b>	<b>LA GESTION DU SITE NATURA 2000, DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE ET DE LA VALLÉE DE L'IBIE</b>	<b>11</b>
<b>04</b>	<b>L'ANIMATION ET L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>13</b>
	À destination des habitants et professionnels du territoire.....	13
	À destination des visiteurs en période estivale .....	14
<b>05</b>	<b>LA MAÎTRISE DE LA FRÉQUENTATION, L'EXEMPLE DES SPORTS DE NATURE</b>	<b>16</b>
	Les Guides Nature des Gorges de l'Ardèche .....	16
<b>06</b>	<b>LES BIVOUACS, AU CŒUR DE LA RÉSERVE</b>	<b>17</b>
<b>07</b>	<b>LES GORGES DE L'ARDÈCHE, VERS UN LABEL GRAND SITE</b>	<b>18</b>
<b>08</b>	<b>COMMUNICATION</b>	<b>20</b>
	Exposition photos.....	20
	Les actions qui ont marqué l'année 2023 .....	20

## L'ORGANISATION DU SYNDICAT DE GESTION DES GORGES DE L'ARDÈCHE EN 2023

### INSTANCES ET ÉLUS

Le Comité Syndical (formé de 38 élus représentant les 16 communes et les deux départements) s'est réuni à 3 reprises à Ornac, Saint-Remèze et Bidon.

Le Bureau s'est réuni à 8 reprises pour préparer les instances délibératives, donner un avis sur les projets de marchés publics et débattre des dossiers stratégiques.

La composition du Bureau (élus) est inchangée.

### LES THÈMES DES 7 ENJEUX DE LA STRATÉGIE 2022-2026

- Une collectivité qui optimise son fonctionnement
- La gestion concertée de la réserve naturelle nationale
- La gestion du site Natura 2000/ENS et de la vallée de l'Ibie
- L'animation et l'éducation à l'environnement et au développement durable
- La maîtrise de la fréquentation : l'exemple des sports de nature
- L'accueil du public au cœur de la réserve : la gestion des bivouacs
- Les gorges de l'Ardèche, vers un label Grand Site de France

### STRATÉGIE 2022 - 2026

L'action du Syndicat s'inscrit dans la stratégie votée en 2022 par le comité syndical autour de 7 enjeux stratégiques.

### BILAN DES STAGES AU SGGA

En 2023, le SGGA a accueilli 6 stagiaires pour un total de 47 semaines, principalement entre mai et septembre.

- 4 stagiaires non rémunérés, dans le cadre de différents cycles scolaires (Master 1, BTS GPN, 2<sup>nd</sup>, et BAC pro) sur différents sujets allant de la découverte professionnelle à l'analyse entomologique.
- La collectivité a également accueilli 2 stagiaires rémunérés (gratifiés) :
  - 6 mois dans le cadre d'un stage de Master biodiversité, écologie, et évolution ayant pour

sujet l'amélioration des connaissances naturalistes de l'aval du site Natura 2000 (de la sortie des Gorges à la confluence avec le Rhône) et en particulier des inventaires de présence de castors, de loutres et de libellules (voir plus loin le compte-rendu du stage) ;

- 4 mois dans le cadre d'un BTS « Gestion et protection de la nature » ayant pour sujet l'Éducation à l'environnement et au développement durable.

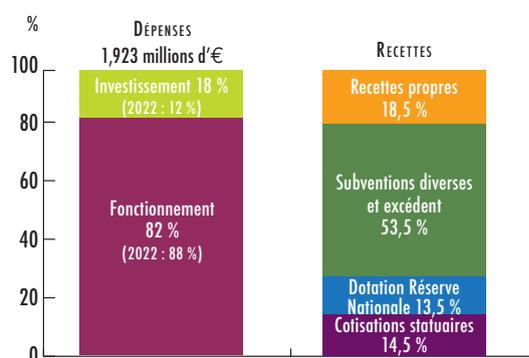
### BUDGET 2023

Le budget 2023 a évolué à la hausse, passant de 1,573 million d'euros à 1,923 million d'euros sans augmentation des cotisations statutaires. À ce titre, il faut souligner que les cotisations statutaires représentent 14,5% du budget du syndicat, qui est complété par des recettes propres, des dotations et des subventions.

Ainsi en 2023, le SGGA a été lauréat de deux appels à projets pour un total de 350 000 € :

- pour des études et équipements divers pour le sentier des gorges et la combe d'Arc ;
- pour l'élaboration d'un plan de paysage et biodiversité pour le projet de candidature au label Grand Site de France des gorges de l'Ardèche (voir volet Grand Site).

### Au titre des principales recettes on retiendra :



## LA GOUVERNANCE DU SYNDICAT DE GESTION DES GORGES DE L'ARDÈCHE

Bureau mis en place par le comité syndical

 <p><b>Pascal BONNETAIN</b> Commune de Labastide-de-Virac, <b>Président</b></p>	 <p><b>Jocelyne DEGUILLON</b> Commune de Saint-Martin-d'Ardèche, 4<sup>e</sup> Vice-Présidente, en charge des animations</p>	 <p><b>Matthieu SALEL</b>, Vice-Président représentant le Département de l'Ardèche</p>
 <p><b>Didier BOULLE</b> Commune de Saint-Remèze, 1<sup>er</sup> Vice-Président, délégation générale, en charge du Patrimoine Naturel</p>	 <p><b>Shirley SENOT</b> Commune de Salavas, 5<sup>e</sup> Vice-Présidente en charge des bivouacs</p>	 <p><b>Cathy CHAULET</b> Vice-Présidente représentant le Département du Gard</p>
 <p><b>Jean-Luc MARTIN</b> Commune de Bidon, 2<sup>e</sup> Vice-Président, en charge des finances</p>	 <p><b>Samy CHEMELALLI</b> Commune de Vallon-Pont-d'Arc, 6<sup>e</sup> Vice-Président en charge des ressources humaines</p>	 <p><b>Laurent UGHETTO</b> Conseiller Départemental de l'Ardèche</p>
 <p><b>René UGHETTO</b> Commune d'Ornac l'Aven, 3<sup>e</sup> Vice-Président, en charge du projet Grand Site</p>	 <p><b>Charles BASCLE</b> Commune d'Aiguèze, 7<sup>e</sup> Vice-Président des sports de nature</p>	

## L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Composée de 17 agents permanents

<p><b>PROJET GRAND SITE DE FRANCE GORGES DE L'ARDÈCHE</b></p>  <p><b>Claire Masquelier</b> Chargée de mission</p>	<p><b>PÔLE RESSOURCES</b></p>  <p><b>Franck Cazin</b> Directeur</p>	<p><b>PÔLE ANIMATION ET COMMUNICATION</b></p>  <p><b>Camille Lalauze</b> Responsable du pôle</p>	<p><b>PÔLE GESTION DES ESPACES NATURELS</b></p>  <p><b>Romain Franquet</b> Responsable du pôle Conservateur</p>	<p><b>PÔLE TECHNIQUE</b></p>  <p><b>Vincent Sanahuja</b> Responsable du pôle</p>
	 <p><b>Christiane Sublime</b> Secrétaire Assistante administrative</p>	 <p><b>Bénédicte Raoux</b> Responsable du pôle chargée de communication</p>	 <p><b>Nicolas Bazin</b> Conservateur adjoint Chargé d'études</p>	 <p><b>Françoise Veyrier</b> Agent technique</p>
 <p><b>Patricia Ronze</b> Assistante administrative et financière</p>	 <p><b>Baptiste Leriche</b> Animateur</p>	 <p><b>Johanne Chasson</b> Chargée de mission Natura2000 et ENS</p>		
 <p><b>Julie Rolland</b> Assistante administrative Vacataire</p>	 <p><b>Emmanuel Brochard</b> Animateur</p>	 <p><b>Olivier Peyronel</b> Garde Nature</p>	 <p><b>François Veyrier</b> Garde Nature</p>	
	 <p><b>Olivier Peyronel</b> Animateur spécialisé</p>		 <p><b>Anke Luz</b> Agent technique</p>	
			 <p><b>Baptiste Deutsch</b> Agent technique</p>	

## LA GESTION CONCERTÉE DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE

### L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

#### DÉCOUVERTE D'ESPÈCES RARES OU NOUVELLES POUR LA RÉSERVE NATURELLE DES GORGES DE L'ARDÈCHE

Dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire Botanique National du Massif Central, une étude sur la flore spécifique des milieux rupestres a débuté en 2023. Elle vise à évaluer la diversité et la répartition des communautés végétales des pieds de falaises et leurs états de conservation, et à proposer des indicateurs de suivi, notamment pour évaluer les effets du changement climatique et l'évolution des populations de chèvres.

Plusieurs sites ont été prospectés en rive gauche et en rive droite de l'Ardèche. Au total, **60 relevés phytosociologiques** ont été réalisés cette année.

Lors des prospections, plusieurs découvertes botaniques intéressantes ont été observées.

**L'Hutchinsie rampante** (*Hornungia procumbens*), déjà connue du cirque d'Estre, a été observée pour la première fois dans la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche. Cette espèce inféodée aux sols sablonneux ou rocailloux (pied de falaise), en particulier à proximité du littoral n'est connue que de 2 autres localités de la région (dans les marais salés d'Auvergne et en Savoie).

**Les Ephédres** (*Ephedra distachya*, *Ephedra major*), ces deux espèces sont très rares dans



Hutchinsie rampante. © O. Peyronel

la région. La première était déjà connue des gorges (uniquement des individus mâles), une nouvelle population a été découverte dans la Réserve Naturelle. La seconde espèce n'était connue que du massif de Crussol ainsi que des Préalpes. D'importantes populations mâles et femelles ont été identifiées au pied des falaises des remparts du Garn, dont certains individus ont au moins une cinquantaine d'années. C'est une nouvelle espèce découverte pour le département du Gard, où elle est protégée (protection régionale).

**Le Muscari botryoïde** (*Muscari botryoides*), déjà vue au cirque d'Estre, cette espèce n'avait jamais été observée dans la RNN des Gorges de l'Ardèche.

**Le Rhagadiole doux** (*Rhagadiolus edulis*) a été observé pour la première fois en Ardèche.



Grand Éphédre. © O. Peyronel

### INVENTAIRES DES POISSONS ET BIVALVES DE L'ARDÈCHE : L'ADN ENVIRONNEMENTAL AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE

L'usage de l'ADN environnemental (ADNe) est aujourd'hui reconnu comme **une méthode fiable pour l'identification d'espèces dans leurs milieux naturels**. La société rhônalpine SpyGen a développé un protocole et une méthodologie d'analyse pour réaliser des inventaires et suivis d'espèces aquatiques à partir de l'extraction puis de l'amplification de l'ADN contenu dans un échantillon d'eau. Grâce à l'encadrement technique et scientifique de l'Office Français pour la Biodiversité

Les prélèvements analysés par SpyGen ont permis d'identifier **23 espèces de poissons et 3 taxons de bivalves**.



(OFB), les agents de la Réserve Naturelle et du site Natura 2000/ENS ont mené une campagne de prélèvement d'eau sur 4 stations réparties dans les gorges, de l'amont du Pont d'Arc à l'aval de la Réserve Naturelle Nationale.

Les prélèvements analysés par SpyGen ont permis d'identifier **23 espèces de poissons et 3 taxons de bivalves**.

Ces résultats seront partagés en 2024 à l'ensemble des partenaires impliqués dans le projet. (Fédération de pêche de l'Ardèche, Association Rhône Méditerranée, Le conser-

vatoire des Espaces Naturels AURA, EPTB Ardèche ...)

### COMPTAGE DES CHÈVRES SAUVAGES

À la demande du sous-préfet et en lien avec la mise en œuvre du plan de gestion de la réserve naturelle, le SGGA a organisé le 12 septembre 2023 un comptage des chèvres sauvages sur le secteur des Gorges de l'Ardèche. Lors de ce comptage, 29 personnes (ACCA de Vallon-Pont-d'Arc, Saint-Remèze, Bidon et Saint-Marcel-d'Ardèche, bénévoles de l'association « Volontaires pour la Nature », bénévoles locaux et salariés de la LPO AuRA et du SGGA) se sont mobilisées pour le recensement des chèvres sauvages.

**269 chèvres ont été recensées, soit une augmentation de 212 % en 15 ans !**

**100 mâles adultes, 75 femelles adultes, 30 jeunes (non sexés) ; 64 individus supplémentaires** n'ont pu être sexés ou âgés correctement du fait de la distance et des conditions d'observation. On constate également une extension de la répartition géographique de la population de chèvres sauvages en dehors du périmètre de la réserve naturelle. Cet inventaire permettra d'alimenter la réflexion et l'analyse des impacts de cette espèce sur les milieux et sur les activités humaines.



Un nouveau couple d'Aigles de Bonelli sur le territoire des gorges de l'Ardèche.

### SUIVIS DES RAPACES

L'année 2023 a été marquée par la reproduction du **Vautour fauve**, mais également par l'installation d'**un nouveau couple d'Aigles de Bonelli** sur le territoire des gorges de l'Ardèche. Les deux couples historiques d'Aigles de Bonelli ainsi que le petit nouveau de cette année n'ont pas pu se reproduire en 2023. Les deux premiers ont dû défendre leur territoire face à la pression d'immatures bien décidés à trouver une place. L'inexpérience du troisième couple formé de jeunes individus (mâle né et bagué en 2019 en Ardèche et femelle de 2 ans non baguée) n'a pas permis de mener à bien une reproduction. Cette dynamique de colonisation et de défense de territoire est très positive d'un point de vue de la biologie de l'espèce. Souhaitons un excellent succès de reproduction en 2024 pour ces **3 couples d'Aigles de Bonelli**.

Les effectifs de **Vautours percnoptère** restent stables depuis 2019. **5 couples** se sont cantonnés en 2023. 4 jeunes ont pris leur envol ! Les suivis ornithologiques et lectures de bagues faites à ces occasions ont permis d'identifier au moins **18 individus différents** présents sur le territoire des Gorges de l'Ardèche durant la saison de reproduction. Grâce à l'implication de la LPO AuRA et



des partenaires du Plan National d'Actions\* (PNA), un oiseau reproducteur des gorges de l'Ardèche a été équipé cette année.

\* Programme d'État en faveur d'espèces menacées.



Un vol migratoire de jeunes Ibis chauves venus se poser sur la plaine d'Aurèle à Bidon le 3 août 2023.



© Romain Franquet.

### DES IBIS CHAUVES EN ARDÈCHE APRÈS DES SIÈCLES D'ABSENCE !

Le 31 août 2023, les observateurs les plus attentifs ont eu la chance d'apercevoir **un vol migratoire de jeunes Ibis chauves** venus se poser sur la plaine d'Aurèle à Bidon ; l'Ibis chauve (*Geronticus eremita*) est devenu l'un des oiseaux les plus rares au monde ! L'unique preuve de la présence en France de cette espèce rupestre est un os fossile découvert en 1996 dans la grotte Bodine, près du Pont d'Arc. Ces vestiges ardéchois datent de 400 à 700 ans avant J.-C...

**C'est dans le cadre du projet de réintroduction autrichien qu'une étape de migration a été réalisée en 2023 dans les gorges de l'Ardèche.** Sollicité par Gil-

bert Cochet, le Président du conseil scientifique de la Réserve Naturelle, le SGGA a entrepris les contacts nécessaires à la bonne organisation de l'accueil des Ibis sur le territoire Ardéchois. Partis du lac de Constance en Allemagne, les oiseaux ont ensuite longé la vallée du Rhône et rejoint la côte méditerranéenne vers le sud-ouest. Ils ont ensuite traversé l'Espagne pour terminer leur voyage en Andalousie où un second programme européen de réintroduction vise l'installation d'une colonie permanente. L'espoir est que les oiseaux reviennent sur leur site de naissance en Allemagne pour de futures reproductions. Mais certains de ces oiseaux préféreront-ils les Gorges de l'Ardèche pour se reproduire ? Affaire à suivre !



## LES ACTIONS DE GESTION

### GESTION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES VÉGÉTALES (EEEV) DE LA RNNGA ET DU SITE CLASSÉ DU PONT D'ARC

Cette année, deux actions ont été mises en œuvre autour de la gestion des EEEV.

#### • Le protocole GAMAR sur l'aire de bivouac de Gaud

Un comptage réalisé au mois de juillet 2023 a mis en évidence que sur les 33% d'arbres ayant survécu après traitement, un seul pied de robinier ayant rejeté était encore en vie. Les autres individus ayant rejeté n'ont finalement pas survécu, sûrement grâce à l'aboutrissement des rejets par les chèvres. Fort de ces résultats, le SGGA a sollicité en 2023 une seconde intervention du bureau d'étude GAMAR, sur un secteur proche de celui de 2021, mais plus difficile d'accès. Une vingtaine d'arbres ont été traités selon la méthode brevetée par GAMAR, dont certains individus présentaient des diamètres assez élevés (9 arbres de plus de 30 cm de diamètre) ;

#### La poursuite de l'arrachage de l'ailante sur le site de la montagne de sable

Cette technique testée depuis 2020 sur la Montagne de Sable est une méthode assez

simple dans la mesure où il suffit de tirer sur une tige en essayant de sortir un maximum de racines afin d'éviter la sortie des bourgeons dormants (drageons).

Pour cette quatrième année d'intervention, le chantier a commencé au début de l'été avec une journée d'arrachage en partenariat avec les BPJEPS APT du CREPS de Vallon-Pont-d'Arc. Les « Volontaires Pour la Nature » sont ensuite intervenus durant une semaine au début du mois de septembre sur l'ensemble des secteurs impactés par la présence de l'Ailante du Japon. En 2023, 3 340 tiges ont été arrachées (contre 2 740 tiges en 2021 et 1 673 en 2022). L'augmentation du nombre de tiges arrachées en 2023 s'explique par la forte dynamique de rejet des rhizomes en réponse aux arrachages des années précédentes.

En parallèle à ces actions de gestion, des actions de communication, de sensibilisation et de formation ont été réalisées. L'ensemble du projet sera reconduit en 2024.

### POLICE ET SURVEILLANCE

Durant l'année 2023, **92 tournées** de surveillance ont été réalisées, soit environ **530 h de présence** sur le terrain.

Les tournées de surveillance ont lieu tout au long de l'année avec un effort accentué sur les périodes d'affluence touristiques, d'avril à septembre. À cette occasion, des tournées interservices sont organisées pour pouvoir renforcer la présence des agents sur SGGA sur le terrain.

En 2023, **8 missions de surveillance** de mai à août ont eu lieu avec les agents de l'OFB, de l'ONF et de la gendarmerie. Durant ces tournées, **83 infractions** ont été constatées. **41 infractions** ont fait l'objet de verbalisation ou de rappel à la réglementation et **42 infractions** n'ont pu faire l'objet de suite, les contrevenants n'étant plus présents (ancienne place à feu, dépôt de déchets, pilote de drone non localisé etc.).



### NOUVELLE SIGNALÉTIQUE DE LA RÉSERVE

Dans le cadre du projet de refonte de la signalétique de la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche, l'ensemble des communes concernées par le périmètre de la Réserve (Saint-Remèze, Bidon, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Martin-d'Ardèche, Aiguèze, Le Garn, Labastide de Virac, Vallon-Pont-d'Arc) ont été associées dans le choix des supports et de leur localisation. Un ensemble de supports viendra matérialiser le périmètre de la Réserve Naturelle Nationale, conformément à la réglementation et à la charte graphique des Réserves Naturelles de France. Le type de support a été adapté selon la nature de l'accès (sentier, piste, voie goudronnée...) et son niveau de fréquentation. Des panneaux thématiques accueilleront les visiteurs aux entrées principales de la Réserve (la forêt, la rivière, le patrimoine historique, les milieux rupestres).

## LA GESTION DU SITE NATURA 2000, DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE ET DE LA VALLÉE DE L'IBIE

### CHIFFRES

18 castors

29 espèces de libellules

Présence de la loutre

### LES ZONES DE QUIÉTUDE ET LES RAPACES

Les sites Natura 2000 de la Basse Ardèche et de la Basse Ardèche Urgonienne, et l'Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche accueillent de nombreux rapaces. Ces oiseaux sont très sensibles aux dérangements. Tout événement inhabituel peut les amener à quitter leur nid, laissant la couvée sans protection, à la merci des prédateurs et de la météo. Afin de garantir la tranquillité nécessaire aux oiseaux rupestres en période d'installation ou de reproduction - de l'installation des couples jusqu'à l'émancipation des jeunes - **des zones de quiétude sont cartographiées chaque année** sur le territoire des Gorges de l'Ardèche ainsi que sur le site de la Dent de Rez (Réserve naturelle + sites Natura 2000).



Cette cartographie est communiquée chaque année aux partenaires locaux. Afin de sensibiliser un plus large public (vacanciers, pratiquants de sports de nature) et renforcer la communication sur les zones de quiétudes, **des panneaux pédagogiques ont été conçus** afin d'indiquer les zones de quiétude sur les sentiers de randonnées et les sites de pratique (sites d'escalade, spéléologie).

### L'AVAL ARDÈCHE, LE CASTOR, LA LOUTRE ET LES LIBELLULES

L'aval Ardèche (de la sortie des gorges jusqu'à l'embouchure du Rhône) est un secteur du site Natura 2000 de la Basse Ardèche Urgonienne (hors Réserve Naturelle). Cette partie du site est fréquentée pour la baignade, la



*Calopteryx xanthostoma* © Reyjade Renaud

promenade ou pour la pratique de la pêche de loisir. Moins connue et valorisée que les gorges ou la Dent de Rez, **le site présente pourtant de multiples enjeux environnementaux d'intérêt**. Afin de compléter et partager les connaissances naturalistes du site, une expertise naturaliste a été menée en 2023 par la mise en place d'un stage de Master 2. Reyjade Renaud a ainsi réalisé sur une période de 6 mois **un suivi des loutres, des castors, et des odonates** (libellules). Le suivi loutre et castor portait sur la recherche d'indices de présence (castoreum, épreintes, bois rongés...) de Sauze à la plage du Pont Cassé. Cette première partie de l'étude a permis de mettre en évidence la présence certaine de la loutre et une estimation de 18 castors. La deuxième partie du stage consistait à réaliser un suivi des odonates (libellules). 29 espèces d'odonates ont été observées dans le cadre du protocole, **soit 39%** de la diversité odonatalogique présente en Ardèche.

### LE SUIVI DES CHAUVES-SOURIS DANS LES CAVITÉS MAJEURES

Les Espaces Naturels Protégés (le site Natura 2000 de la Basse Ardèche Urgonienne, l'Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche et la RNN des Gorges de l'Ardèche) présentent un très fort potentiel d'accueil des chauves-souris. La présence de ces grandes colonies d'espèces cavernicoles et méridionales fait des Gorges de l'Ardèche l'un des territoires aux plus forts enjeux de conservation pour les chauves-souris en France Métropolitaine. En effet, **24 espèces y ont été identifiées**, et plus de **220 gîtes dont 184 cavernicoles**. Certaines cavités fréquen-



9 GROTTES ÉTUDIÉES	TENDANCE DES EFFECTIFS	ESPÈCES OBSERVÉES	MÉTHODE DE SUIVI
Beaume des Cloches	<b>Légère augmentation</b>	1 espèce / Rhinolophe euryale	Piège photo
Grotte du Lierre	<b>Plutôt stable</b> (mais grosses fluctuations)	4 espèces / Murin de Cappacini Minoptère de Schreibers, Petit rhinolophe, Rhinolophe euryale	Comptage des individus dans la cavité
Grotte du Louï et Grotte du Déroc	<b>Légère augmentation ?</b>	7 espèces / Rhinolophe euryale, Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Murin à oreilles échanrées	Comptage des individus dans la cavité
Grotte de St Marcel	<b>Forte augmentation</b>	4 espèces / Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Rhinolophe euryale	Comptage des individus dans la cavité
Grotte des 2 Avens	<b>Légère baisse</b>	7 espèces / Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Murin à oreilles échanrées	Comptage des individus dans la cavité
Grotte du Cirque de la Madeleine	<b>Baisse</b>	3 espèces / Rhinolophe euryale, Murin de Cappacini, Minoptère de Schreibers	Comptage des individus dans la cavité
Grotte de la Dragonnière de Gaud	<b>Plutôt baisse</b>	2 espèces / Murin de Cappacini, Minoptère de Schreibers	Comptage en sortie de gîte + contrôle dans la cavité (adultes puis jeunes)
Grotte des chauves souris Cirques d'Estre	<b>Stable</b>	3 espèces / Grand rhinolophe, Murin à oreilles échanrées, Rhinolophe euryale	Comptage des individus dans la cavité
Grotte des Huguenots	<b>Pas assez de recul</b>	13 espèces / Minoptère de Schreibers	Piège photo + comptage en sortie de gîte

tées par les chauves-souris restent accessibles à l'homme, ce qui augmente leur vulnérabilité au dérangement en période d'hivernage ou de reproduction. Ce suivi s'inscrit nécessairement dans la durée et a débuté dans les années 2000. Le suivi des populations de chiroptères des cavités majeures est réalisé chaque année à date fixe ou au cours de la période de temps déterminée comme la plus favorable au dénombrement (hivernage, transits automnal/printanier, parturition).

### LES DOCUMENTAIRES DE LA VALLÉE DE L'IBIE

#### **Une contribution au débat sur la transition écologique et énergétique**

Cette action a été réalisée avec le soutien financier des collectivités locales et du programme européen FEADER LEADER Ardèche Suite à la mise en lumière des enjeux de territoire de la vallée de l'Ibie (environnement, agriculture, écotourisme, mobilité...) par le projet de préservation et de valorisation animé par le SGGa depuis 2011, un nouveau financement a été sollicité auprès du FEADER au titre du programme LEADER Ardèche.



L'objectif vise à poursuivre la démarche par un volet d'appropriation des acteurs locaux aux questions de la transition écologique et énergétique, les jeunes de la vallée de l'Ibie y tenant une place centrale. La création de courts-métrages documentaires sur les enjeux de transition de la vallée de l'Ibie a ainsi été envisagée. Des élèves du collège Henri Ageron à Vallon-Pont-d'Arc et des élèves du collège Laboissière à Villeneuve-de-Berg ont travaillé toute l'année scolaire 2022-2023 sur la création de ces films, encadrés et accompagnés par 2 réalisatrices de l'association Ardèche Images. Films disponibles sur demande.



## L'ANIMATION ET L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des animations Grand Public à connecter avec les missions de gestion

### À DESTINATION DES HABITANTS ET PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE



Depuis de nombreuses années, des actions en matière de sensibilisation de tous les publics aux enjeux de la biodiversité se sont développées. Il s'agit d'un enjeu fort qui concerne l'ensemble du territoire d'adhésion du Syndicat. En 2023, un programme d'animations gratuites a été mis

en place sur le territoire des Gorges de l'Ardèche. Ces animations sont réalisées hors période estivale et visent la population locale,



**Samedi 16 juin :** le SGGA et ses partenaires ont inauguré l'aire de découverte de Gournier. Pour le lancement de saison au bivouac de Gournier, une quarantaine de personnes étaient présentes. Cet aménagement ludique et pédagogique est le fruit d'un travail mené avec l'aide d'éco-interprètes et réalisé par l'équipe technique. Il présente la biodiversité foisonnante des gorges mais aussi le rôle de la rivière et celui des hommes pré-historiquement présents dans le canyon et ses abords. Il vise à sensibiliser les visiteurs du bivouac et tous les promeneurs. L'ensemble a bénéficié d'un large cofinancement de la part de la DREAL AuRA.

**Le jeudi 30 mars :** le SGGA participait à la bourse d'échanges de Saint-Remèze. Cet événement a permis de communiquer sur le calendrier d'animations auprès des professionnels du tourisme du territoire.

leur objectif étant de faire découvrir les Gorges de l'Ardèche sous différents angles. **10 animations gratuites ont ainsi été proposées d'avril à octobre.** Au total, ce sont environ **329 personnes** qui ont bénéficié de ces animations. Un événement important dans le cadre de ce calendrier a nécessité une forte mobilisation des partenaires du territoire : **le nettoyage du printemps des Gorges le mardi 4 avril.**

## À DESTINATION DES VISITEURS EN PÉRIODE ESTIVALE

Plusieurs types d'animations sont menés chaque année en période estivale pour sensibiliser les vacanciers, les inciter à respecter les lieux et à adopter des bons comportements vis-à-vis de la nature.

### AVEC LES ÉCO-GARDES



Comme chaque année en période estivale (juillet-août) des animations gratuites sont menées en différents points du territoire.

- 5 animateurs recrutés
- 220 jours de travail

### Sites de présence

- Le site du Pont d'Arc (belvédères et arrêts des navettes)
- À l'entrée « amont » de la Réserve à pied et canoës
- Les belvédères du Serre de Tourre, Autridge, Ranc Pointu, Grotte de la Madeleine
- À l'entrée « aval » de la Réserve en plusieurs lieux stratégiques : Le louby, Sauze et la plage du grain de sel
- En canoë : Châmes-Gournier / Gournier-Sauze
- Présence d'un garde en canoë : 3 jours par semaine
- L'ensemble de ces différentes animations a représenté **2 900 personnes sensibilisées.**

### AVEC LES ANIMATEURS DU SGGA

Le SGGA travaille en période estivale avec 8 partenaires situés sur le territoire des gorges de l'Ardèche à proximité de la Réserve Naturelle.

Balades et ateliers pédagogiques sont proposés :

- 62 animations réalisées
- 1 219 personnes sensibilisées





### Formations à destination des professionnels du tourisme

Plusieurs formations ont été encadrées par le SGGA. Ces formations sont importantes car **elles permettent de créer du lien avec les acteurs du territoire** afin qu'ils assurent un rôle **d'ambassadeurs de bonnes pratiques** :

- formation avec les organisateurs de manifestations sportives en mars ;
- formation avec les guides labellisés le 16 mars ;
- formation auprès des saisonniers des loueurs de canoë début juillet.



### Une politique d'éducation à l'environnement à destination des scolaires

Le SGGA propose différentes animations à la journée ou à la demi-journée **aux établissements scolaires du territoire et hors territoire**. Reconnu par l'inspection académique, il propose des séjours au cœur de la Réserve Naturelle au bivouac de Gaud. Cette zone est agréée par l'inspection académique. Différents partenaires sollicitent le SGGA pour intervenir tout au long de l'année : passerelle patrimoine, EPTB Ardèche, CREPS de Vallon-Pont-d'Arc.

### Appel à projet pour les écoles du territoire

Le projet 2023 proposait **une formule hybride entre des sorties à la découverte de la nature à proximité de l'école et la notion « d'école dans la nature »** avec un site fixe : « le coin nature » devient **régulièrement la salle de classe pour les écoles gardoises et ardéchoises**.

Le projet pédagogique du SGGA comprenait 8 sorties d'une demi-journée au cours de l'année scolaire 2022-2023. L'objectif était de mettre à profit les interventions des animateurs pour « prendre en main un coin nature » et le pérenniser.

- En 2022-2023, pour les classes de St-Montan (du CE1 au CM2), St-Julien-de-Peyrolas (CP), St-Marcel-d'Ardèche (CM1-CM2), collège de Vallon-Pont-d'Arc (une classe de 6<sup>e</sup>) : projet Aire Terrestre éducative accepté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).
- En 2023-2024, 2 classes de Ruoms (CM1 et CM2), Pont-Saint-Esprit, Marcel Pagnol (CP), Viviers (CP).

Soit 2 767 enfants sensibilisés en 2023 à l'environnement des Gorges de l'Ardèche.

Budget : 56 542 € (26 142,63 € pour les séjours et prestations, 30 400 € dans le cadre de projets coordonnés (Départements : Gard-Ardèche et DREAL ARA), passerelle patrimoine : 8 794,62 €.

## LA MAÎTRISE DE LA FRÉQUENTATION, L'EXEMPLE DES SPORTS DE NATURE

### LES GUIDES NATURE DES GORGES DE L'ARDÈCHE

6 candidats ont été retenus par le comité de pilotage pour intégrer la nouvelle démarche de Labellisation 2023-2024.

Depuis septembre 2022, le SGGA, le CREPS Rhône-Alpes, l'association des Guides Nature et l'Office de tourisme Gorges de l'Ardèche ont travaillé sur l'évolution et le **renforcement du label Guide nature**. Suite à plusieurs réunions de travail, la charte a été entièrement toilettée, puis une plaquette d'information et de présentation a été éditée.

L'objectif de ce travail est de rendre le **label plus précis, plus complet et le rendre à la fois plus attractif pour les professionnels et plus visible pour leur clientèle**.

Ces modules ont permis aux candidats d'acquérir des connaissances grâce à des intervenants de qualité. Les thématiques abordées en salle et sur le terrain concernaient le SGGA (son fonctionnement en tant que collectivité, sa stratégie, ses principales actions), la connaissance du biotope et l'approche paysagère (formation des gorges, géologie et géomorphologie, les crues...).

Six candidats au Label session 2023-2024 dont une (seule) femme.



### LES MANIFESTATIONS SPORTIVES

En 2023, le SGGA a continué d'**accompagner les organisateurs des manifestations sportives** techniquement et administrativement (évaluation des incidences, traitement des demandes d'autorisation...). Le SGGA a aussi été présent sur ces manifestations (animations, stands...), avec l'objectif de sensibiliser les participants et les accompagnateurs aux espaces protégés traversés. Des outils de communication via les réseaux sociaux ont également été coproduits.

7 manifestations sportives  
sur le site Natura 2000  
4 stands et 2 animations du SGGA





## LES BIVOUACS, AU CŒUR DE LA RÉSERVE

En 2023, les bivouacs de Gaud et de Gournier ont accueilli plus de 17 000 personnes sur les espaces grand public et **2 500 scolaires** à l'espace pédagogique de Gaud. Ils ont été accueillis par **l'équipe de permanents du SGGA**, accompagnée par les **9 saisonniers** recrutés entre mai et septembre.

Ce chiffre de fréquentation est à mettre en relation avec la baisse régulière de fréquentation des bivouacs depuis l'épisode Covid. Malgré de nombreux efforts de mise en valeur et de promotion de cette expérience de séjour au cœur d'un espace protégé, menés dans le cadre du partenariat avec la SPL Pont-d'Arc-Ardèche, l'intérêt pour la descente en deux jours décroît au profit d'une descente plus courte en amont de la Réserve.

Pour autant ils constituent de formidables outils d'accueil et de médiation qui doivent permettre la découverte du site, tout en sensibilisant les visiteurs à notre impact sur la nature et l'environnement en général.

Dans un objectif de requalification et de définition d'un projet cohérent avec le site protégé, une étude a été engagée par le Département de l'Ardèche avec le concours financier de la Communauté des communes des Gorges de l'Ardèche et le SGGA et pour horizon un projet concret d'ici fin 2024.

Mais sans attendre les conclusions de cette étude et du programme de réhabilitation des équipements d'accueil (obsolètes pour la plupart), plusieurs actions de rénovation des bivouacs ont déjà été menées **dans le but de réduire l'impact de l'activité touristique dans la réserve** :

- **des systèmes de programmation et de temporisation de douches** ont été installés à Gournier afin de limiter les consommations d'eau et de tester la réaction des visiteurs ;
- **le test « zéro déchet non compostable laissé aux bivouacs »**, réalisé en septembre 2022, s'est prolongé sur toute la saison 2023 avec un résultat globalement positif, bien que ce sujet soit toujours complexe et nécessite beaucoup de pédagogie pour expliquer et sensibiliser au tri.

Cette action a permis de **supprimer les allers-retours incessants de 4x4** dans la



réserve et des tournées spéciales de camions déchets sur la route touristique des gorges. Les déchets non compostables (plastiques, emballages, verre...) sont transportés par **bateau individuel**, puis déposés dans les bennes de tri à Saint-Martin ou Vallon.

Enfin, en matière de découverte des milieux naturels exceptionnels des gorges, **une première aire de découverte** a été implantée à Gournier. Sa réplique sera installée en 2024 à Gaud.

Ainsi, sans attendre des investissements probablement conséquents mais aussi la définition d'une stratégie d'accueil et de service, le SGGA aura investi grâce à des aides de l'État et de l'Agence de l'eau plus de 100 000 € en deux ans pour mieux sensibiliser les visiteurs à ces enjeux de transition écologique.



2 bivouacs dont 1 ouvert  
d'avril à fin septembre  
17 000 personnes en 2023  
2 500 scolaires à l'espace  
pédagogique de Gaud  
9 agents saisonniers  
3 agents techniques  
50 000 € investis

## LES GORGES DE L'ARDÈCHE VERS UN LABEL GRAND SITE DE FRANCE

### EN CHEMIN VERS LE LABEL GRAND SITE DE FRANCE GORGES DE L'ARDÈCHE

Le 13 avril 2023 s'est tenu le premier comité de préfiguration du projet Grand Site de France Gorges de l'Ardèche. Cette instance a lancé officiellement la démarche de candidature au label Grand Site de France, à l'échelle des 16 communes membres du SGGA.

L'animation de la démarche est confiée au SGGA avec l'appui technique du Département de l'Ardèche. Le projet de labellisation Grand Site de France fait également l'objet d'un partenariat technique et financier étroit avec les trois intercommunalités concernées par ce territoire (la communauté des communes des Gorges de l'Ardèche, la communauté des communes du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche et la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien).

Au-delà du label, il s'agira de définir un projet à huit ans autour de la préservation des paysages et de la biodiversité, tout en favorisant un cadre de vie et un accueil de visiteurs de grande qualité.

Afin de renforcer l'animation de cette démarche, l'équipe du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche a accueilli Claire Masquelier, ingénieure paysagiste, depuis août 2023.

Plusieurs rencontres ont été organisées au sein de conseils municipaux et de conseils communautaires pour présenter la démarche et mobiliser le territoire autour de ce projet collectif et positif.

### CO-CONSTRUCTION D'UN PROJET À 8 ANS, CENTRÉ AUTOUR DU PAYSAGE ET DE LA BIODIVERSITÉ

Dans les gorges de l'Ardèche, la question des paysages doit être traitée en intégrant les questions de biodiversité. C'est pourquoi le SGGA a déposé et a été retenu pour un financement au titre du Fonds Vert mis en place par l'État pour accompagner la transition écologique. Ces financements vont permettre la réalisation d'une étude plan de paysage et de biodiversité, qui sera au cœur du dossier de candidature au label

Grand Site de France. Une équipe de spécialistes paysagistes et naturalistes a donc été retenue en cette fin d'année pour accompagner le territoire durant 18 à 24 mois dès le début d'année 2024. Une très large concertation sera menée pour impliquer élus, socio-professionnels et habitants.

### Pourquoi le paysage ?

Considérer un territoire par le biais du paysage et de sa géomorphologie permet d'aborder de façon transversale et cohérente plusieurs thématiques : cadre de vie, ressources, agriculture, biodiversité, gestion et aménagement du territoire, tourisme... entre autres. Paysages et biodiversité constituent une identité forte des gorges de l'Ardèche, un élément essentiel de vie et de développement local.

### DIVERSES RENCONTRES POUR S'ENRICHIR DES EXPÉRIENCES D'AUTRES GRANDS SITES

Cette année, le SGGA a participé à plusieurs rendez-vous du Réseau des Grands

### OPÉRATION GRAND SITE (OGS) ET LABEL GRAND SITE DE FRANCE

#### Opération Grand Site, de quoi parle-t-on ?

C'est une démarche proposée par l'État pour aider les collectivités territoriales à restaurer et à gérer un site, lorsque celui-ci a les potentialités d'un futur « Grand Site de France ». Sur le territoire des Gorges de l'Ardèche, il s'agit des actions menées à la Combe d'Arc : réouverture du milieu, gestion du stationnement, aménagement des parkings et du belvédère, schéma d'interprétation, homogénéisation de la signalétique des établissements touristiques...

#### Label Grand Site de France, de quoi parle-t-on ?

Le territoire est en démarche pour obtenir le label « Grand Site de France ». Celui-ci est décerné par l'État pour reconnaître la qualité de gestion et de préservation d'un site classé, conforme à l'esprit des lieux et aux principes du développement durable. La candidature doit être présentée au Ministère de la transition écologique à l'appui d'un projet de territoire à 8 ans. Ce projet de territoire concerté concerne les 16 communes membres du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche.